

AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR

RÈGLEMENT 1777-01-2021 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 1777-00-2020 RELATIF A LA GESTION CONTRACTUELLE

AVIS est donné que lors de la séance tenue le 14 juin 2021, le conseil a adopté le *Règlement 1777-01-2021 modifiant le Règlement 1777-00-2020 relatif à la gestion contractuelle*.

Ce règlement entre en vigueur selon la loi et peut être consulté sur le site internet de la Ville de Beloeil en cliquant sur le lien correspondant ci-dessous. Une copie peut également être obtenue en faisant la demande auprès de la Direction des affaires juridiques par téléphone au 450 467-2835, poste 2809 pendant les heures normales d'ouverture ou par courriel au greffe@beloeil.ca.

Donné à Beloeil, ce 16 juin 2021.

MARILYNE TREMBLAY, avocate
Greffière

[Consulter le règlement 1777-01-2021](#)

[Télécharger l'avis public](#)

